

Journal de bord : Août 2017

Le 02, tout a commencé avec le nouveau GSM qu'une participante a bien dû se résoudre à acheter après avoir cassé le sien. Ne sachant pas le régler, elle a dit à son mari : « je vais aller demander à l'association ». C'est compliqué ces machins-là et les touches sont si petites !

Alors que nous nous battrions avec les majuscules, un jeune réfugié mal-voyant qui nous écoutait a dit : « donnez-moi le téléphone, je vais faire ». Il a collé l'appareil devant ses yeux et a commencé à taper sur les touches : « C'est quoi ton non ? »...

En moins de trois minutes, tout était réglé. Eh ben ! Nous étions tous admiratifs. Ce garçon ne voit rien, ni à 2 mètres, ni à gauche, ni à droite...

Ensuite, pendant 2 heures, nous avons discuté de sujets divers. D'abord, il a été question du prix des visas pour entrer en Belgique. Il y avait discorde sur les tarifs. Une recherche internet a mis tout le monde d'accord. Un simple visa coûte 60 euros, mais pour un visa humanitaire, il faut déboursier 350 euros, sans compter les frais de traduction et de légalisation des documents à fournir. Si le visa est refusé, l'argent est perdu...

Source officielle : https://dofi.ibz.be/sites/dvzoe/FR/Actualites/Pages/La_redevance.aspx

L'asile, est-ce seulement un droit pour les riches ? Dans certains pays, 350 euros, c'est une fortune. Pour voyager clandestinement, c'est encore plus cher et c'est aussi souvent risquer sa vie.

Avec 350 €, un Syrien n'irait pas plus loin que la Turquie.

- Ce n'est pas bon la Turquie !
- Erdogan est dangereux.
- Il veut rétablir la puissance l'empire ottoman.
- En Turquie les droits de l'homme ne sont pas respectés.

Un participant nous montre sur son GSM des images d'une manifestation de femmes pour la liberté vestimentaire. Ces femmes dénoncent aussi la violence dont elles sont victimes de la part des hommes qui n'apprécient pas leur façon d'être : <http://www.sudinfo.be/1897061/article/2017-07-30/turquie-manifestation-de-femmes-a-istanbul-defendant-leur-choix-vestimentaire>

- Mais qu'est-ce que Erdogan a à voir avec le comportement des hommes vis-à-vis des femmes ?
- Le discours politique islamisant pousse les hommes à régresser dans le machisme et le contrôle des femmes.
- C'est pour cela que Erdogan est dangereux ?
- Il est dangereux aussi sur le plan international.
- Il soutient les islamistes.
- Encore maintenant ?
- Il soutient tout ce qui peut nuire aux Kurdes. Il a peur que les Kurdes irakiens et syriens ne deviennent autonomes.
- Les Kurdes, ils sont forts pour cultiver la terre, pour construire des maisons. Ils peuvent tout faire de leurs mains. Ils sont très forts pour se battre contre les islamistes. Ils parviennent à les chasser, mais pour parler, pour négocier, les Kurdes ne sont pas bons.
- Même Barzani ?
- C'est qui ?
- Le président du Kurdistan irakien.

- Le Kurdistan ? c'est quoi ?
- Le Kurdistan, c'est le pays des Kurdes. Ce n'est pas un pays au sens d'un État. C'est leur territoire, c'est la région où ils vivent.
- Il est divisé en quatre entre la Turquie, la Syrie, l'Irak et l'Iran.
- Le Kurdistan était inclus dans l'empire Ottoman que Erdogan voudrait restaurer.

Une recherche sur internet apporte toutes les réponses aux questions : http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/09/09/qui-sont-les-kurdes_4484311_4355770.html

- Il n'y a rien dans cet article qui laisse penser que Erdogan veut tout le Kurdistan.
- À suivre...

La conversation s'est terminée par des proverbes ou légendes arabes concernant une queue de chien (ou de bœuf) que des imbéciles auraient voulu redresser, en vain, en la faisant rentrer dans une bouteille...

Ensuite, nous avons discuté des conséquences budgétaires du rejet par la FWB, de notre demande de subsides pour un projet de promotion de la citoyenneté et de l'interculturalité. En ce qui concerne 2017, nous allons pouvoir boucler l'année, mais en mode survie, sans ambition en ce qui concerne les activités. Par contre, pour 2018, il nous faut absolument trouver du financement. Diverses pistes ont été évoquées, mais ce ne sera pas facile.

Le 03, pendant 1h, nous avons effectué des recherches pour comprendre la convoitise de Erdogan sur le Kurdistan : Voici un article assez complet : http://www.francetvinfo.fr/monde/turquie/video-turquie-erdogan-ne-cache-plus-sa-volonte-de-renouer-avec-la-grandeur-de-l-empire-ottoman_942505.html Maintenant, c'est fait : il a modifié la constitution et il a plus de pouvoir !

Que sera la suite ? Le territoire de l'empire ottoman ne se limitait pas à la Turquie...

Carte de l'empire ottoman au XVII^{ème} siècle : <http://le-lutin-savant.com/g-roi-de-france-geographie.img/Ottoman-empire-Ottoman-XVIIeme-siecle--.jpg>

Le 08, pendant 3h, nous avons discuté sur le mal-être qui mine beaucoup d'entre nous et sur les questions existentielles que nous nous posons :

- Pourquoi est qu'on souffre ? On dirait que la vie, c'est fait pour souffrir.
- S'il y a un Dieu, pourquoi permet-il tout ce qu'on voit comme atrocité, comme violence.
- Dans la Bible, le livre de Job traite de ce questionnement. Ce n'est pas une mince affaire à comprendre, mais si j'ai bien compris, la morale de ce questionnement qui daterait d'avant le monothéisme, c'est qu'il faut s'en remettre à Dieu avec humilité.
- Comment font les athées pour supporter leurs malheurs ?
- C'est très dur. Il faut être solide.
- On dit que l'homme a créé Dieu pour supporter sa condition.
- C'est pas Dieu qui a créé l'homme ?
- Chacun croit ce qu'il veut. L'important, c'est de se sentir bien.
- C'est vrai. Moi, je ne crois pas vraiment, mais quand je vais mal, je prie et ça me fait du bien.
- C'est parce que l'homme est mortel qu'il souffre.
- Quand tu meures, tu vas au paradis.
- D'abord, il faut y croire.
- Il y en a même qui tuent des gens pour aller au paradis !
- Ça, ce n'est pas sûr qu'ils y aillent !
- Ils y croient, pourtant.

- Pourquoi est-ce que dans chaque religion, il y a des versions différentes ?
- C'est une question d'interprétation des textes. Certains sont écrits en images pour expliquer une règle. Chacun comprend comme il veut. Que ce soit la bible ou le Coran il faut replacer les textes dans leur contexte historique. Par exemple, dans le Coran il est écrit que les femmes héritent d'une demi part par rapport à l'homme. Pour l'époque, c'était un grand progrès, car les femmes n'héritaient de rien.
- Donc, on peut dire que le Coran était du progrès par rapport à l'époque.
- C'est le contraire qui se passe actuellement : c'est de la régression !
- La religion devrait avant tout être liberté. Or elle devient souvent un moyen pour exercer du pouvoir, soit tout le contraire de son essence...

Nous avons ensuite commenté la décision de Zuhail Demir de renoncer à sa nationalité turque.

https://www.rtb.be/info/belgique/detail_zuhail-demir-veut-se-defaire-de-sa-nationalite-je-suis-devenue-tout-ce-que-la-turquie-ne-voulait-pas?id=9676396

Déjà en 2016, elle se disait opposée à la double nationalité belgo-turque :

<http://www.lalibre.be/actu/belgique/la-n-va-remet-en-cause-la-possibilite-d-une-double-nationalite-belgo-turque-579b67a7357086b3e0dc04d4>

- Elle manque un peu de nuance.
- Elle est de la NVA. Ceci explique probablement cela.
- Moi, je ne suis pas d'accord qu'on empêche la double nationalité, car pour retourner au pays, c'est plus facile. Je suis belge, fier et content de l'être, mais je me sentirais mal de devoir demander un visa pour rentrer voir ma famille.
- Oui, pour ceux qui sont venus ici, mais ceux qui sont nés ici ? Elle parle de deuxième et troisième génération
- Elle n'a pas tort.
- Elle dit qu'elle veut renoncer à sa nationalité turque, mais en fait, elle sait que la Turquie va refuser de la lui enlever.
- Elle va perdre des voix Turques.
- C'est surtout qu'elle risque de se faire agresser !
- Vaut mieux qu'elle n'aille pas en vacances en Turquie pour le moment.
- Je trouve qu'elle est courageuse de dénoncer ce qui se passe en Turquie.
- C'est une Kurde !
- Elle se fait insulter de « terroriste ».
- Le pouvoir turc traite de terroristes tous ceux qui s'opposent à lui et surtout les Kurdes.

<http://www.europe1.fr/international/erdogan-sirrite-du-soutien-americain-aux-terroristes-kurdes-2664217>

Les propos de Zuhail Demir confortent les craintes qui avaient été exprimées dans nos débats de la semaine dernière à propos de Erdogan. Par contre, nos avis restent partagés en ce qui concerne la double nationalité. Les primo-arrivants restent attachés à leur pays d'origine, ce qui ne les empêche pas d'aimer la Belgique et de s'y intégrer pleinement, au point d'acquérir la nationalité belge. Il ressort du débat que la crainte d'avoir des problèmes quand ils retournent « au pays » pour les vacances pousse les Belges d'origine étrangère à vouloir conserver leur première nationalité.

Par après, nous sommes revenus sur « les affaires » qui ont eu la peau du gouvernement wallon. Tout le monde n'est pas convaincu de l'angélisme des dénonciateurs, d'autant plus que le coup de grâce pour le gouvernement de Wallonie a été le Samusocial de Bruxelles ! L'idée général, c'est « qu'ils s'en mettent tous plein les poches », mais en réalité, c'est quoi le problème ?

Nous avons attaqué des recherches sur le salaires de nos dirigeants. Nous n'avons pas terminé. À suivre...

Le 09, pendant une heure, des réfugiés syriens venus en groupe nous ont raconté la dispersion de leur famille en Turquie, au Liban et à travers l'Europe. L'un d'eux est devenu grand père depuis son départ. Sa fille qui habite maintenant en Allemagne a eu un fils. Il a 18 mois. Ses grands parents le voient par smartphone. La grand-mère est à Damas. Le grand-père peine à faire venir sa femme. Il s'informe sur la possibilité d'obtenir un « passeport bleu », qui avec la carte d'identité qui lui a été délivrée ici, lui permettrait de voyager, d'aller voir sa fille et son premier petit-fils en Allemagne. (C'est possible ! En tant que réfugié, il peut l'obtenir au service provincial des passeports.)

Ils ont plaisanté sur la nécessité de trouver un mari pour une des leur qui a trente ans. À son âge, ils estiment que c'est urgent. Nous avons échangé sur les coutumes de rencontre et sur la formation des couples ici et chez eux.

Un jeune mineur non accompagné nous a raconté son voyage pour venir jusqu'ici. Il faisait partie d'un groupe, avec des adultes qu'il connaissait. Pour lui, ce voyage par voie terrestre est un bon souvenir, malgré les risques, les peines et les aventures. Les jeunes n'ont peur de rien !

Par contre, l'homme de 50 ans qui garde de son voyage des douleurs aux reins et beaucoup d'amertume, nous a confié qu'il avait dormi sur le sol, à même la terre, sans couverture, sans paille, sans même un carton à mettre sous lui. Dans le bateau, c'était de la folie : « Nous étions très nombreux. Le bateau était plein et des gens montaient encore. Le pilote n'avait aucune expérience. Quand il a démarré, il a commencé à tourner dans tous les sens, puis enfin, il a pris la bonne direction et alors il a foncé tout droit. J'avais très peur. »

Ils sont ensuite repartis vers la gare. Certains habitent à Charleroi, l'un d'eux en Allemagne. Ils sont venus rendre visite à leur tonton qui se sent bien seul, ici, à Dinant.

Le 10, nous n'avons pas été en nombre suffisant pour une discussion valable, mais nous pu continuer les recherches sur les revenus de nos dirigeants. Les résultats ont été affichés.

- <http://www.jobat.be/fr/articles/voici-ce-que-gagnent-les-ministres-du-gouvernement-michel-i/>
- <http://www.lesoir.be/archive/recup%3A%252F1452484%252Farticle%252Fsoirmag%252Fmeilleur-du-soir-mag%252F2017-03-03%252Fvrai-salaire-net-nos-elus>
- <http://www.lavenir.net/cnt/9392095> (salaires des bourgmestres en 2011)
- <http://www.rtl.be/info/belgique/politique/decouvrez-le-salaire-de-nos-bourgmestres-et-echevins-314790.aspx> (élus communaux, 2012)
- <https://www.cumuleo.be/mandataire/11449-richard-fournaux.php> (Le bourgmestre)
- <https://www.cumuleo.be/mandataire/16318-frederic-rouard.php> (les mandats multiples du président du CPAS de Dinant)
- <https://www.cumuleo.be/mandataire/11383-yvan-mayeur.php>

Le 11, pendant deux heures, après avoir chacun exprimé notre avis, nous avons discuté les résultats de nos recherches de la veille.

Ce qui s'est passé n'est pas anodin ! Le Pouvoir wallon est passé de la gauche à la droite, sans élection, sans protestation populaire, sans grève. Il a suffi de quelques chiffres jetés à la presse. Alors que le peuple subit sans broncher les coupes budgétaires, quelques affairistes ont liquidé le plus grand parti wallon.

- Eh toi, citoyen ! T'en dis quoi ?
- Tous des pourris !
- Ils ne pensent qu'à s'en mettre plein les poches !
- Ils s'en foutent de nous !
- Ils font bécote pour avoir des voix aux élections et une fois élus, ils ne pensent plus qu'à eux.

- Ils placent leurs enfants, mais les nôtres, nous, on est obligé de leur dire non chaque fois qu'ils demandent quelque chose.
- Et de les nourrir jusqu'à pas d'âge. Nos jeunes n'ont plus droit au chômage et ils n'ont pas des pistons pour trouver du travail, comme les enfants de ces gros-là.
- Vous pensez que ça ira mieux avec ce gouvernement de droite ?
- Gauche ou droite, c'est pareil. Il n'y a plus de gauche.
- Si le PTB, eux, ils sont à gauche.
- D'accord, mais même s'ils gagnaient les élections, vous pensez qu'ils pourraient mettre leurs idées en pratique ?
- Eux, au moins, ils ne font pas de la politique pour s'en mettre plein les poches.
- Ça, on verra le moment venu, car jusqu'à présent, ils n'en ont pas eu l'occasion.
- Les écolos ne sont pas pour l'argent non plus.
- Comment peut-on savoir ce que gagnent les politiciens ?
- Libre à nous d'aller chercher l'information. Vous voulez savoir combien ils gagnent ? Il suffit de chercher. Hier, nous avons cherché et nous avons trouvé !
- Le salaire, c'est privé. Ça ne se fait pas de dire combien les gens gagnent.
- Comme dit Faniel dans l'article du Soir ^(Voir les recherches de la veille), les politiciens occupent une fonction publique, payée avec de l'argent public qui provient de l'impôt, c'est à dire de tout le monde. Ils doivent rendre des comptes. C'est un peu comme si nous étions les actionnaires de l'État, si ce n'est que, au lieu de toucher des dividendes, nous payons les frais.

La salaire mensuel net des ministres varie entre 10.000 € pour un secrétaire d'État et 11.500 € pour un ministre. Les ministres flamands gagnent un peu moins. Ceux de la communauté germanophone reçoivent quelque 6500 € net par mois.

Au plan local, le salaire des bourgmestres varie en fonction de la taille de la commune. Quant aux échevins et au président du CPAS, ils reçoivent en brut 60% du brut de leur bourgmestre. À Dinant, le salaire brut du bourgmestre est de quelque 60.000 € par an, mais l'homme au nœud papillon est aussi président de l'INASEP, ce qui lui rapporte près de 25.000 euros par an, ce qui fait, plus de 85.000 € par an, soit un peu plus de 7.000€ brut par mois, sans les frais professionnels, les jetons de présence en tant que Conseiller provincial...

A Dinant, les échevins reçoivent un salaire annuel de quelque 36.000 €. Certains cumulent avec d'autres mandats, d'autres non. Par exemple, le président du CPAS reçoit également un salaire en tant que président de la Dinantaise. En 2015, il cumulait 15 mandats dont 5 rémunérés. Les chiffres de 2016 vont sortir prochainement.

Bon, à Dinant, on est loin du Samusocial, mais il faut relativiser. Yvan Mayeur gagne 130.000 € brut en tant que bourgmestre de Bruxelles. À ce coquet salaire, ils faut ajouter 56.500 € pour la présidence de Vivaqua. On peut dire qu'à Bruxelles on gagne largement le double qu'à Dinant. Ce sont des tarifs officiels, indépendants des personnes et des partis. Au Samusocial, Yvan Mayeur va chercher « seulement » 18.000 €, des miettes quoi ! Avec en plus, des jetons de présence à plus de 700 € pour les réunions Vivaqua, il gagne au moins autant qu'un ministre.

- Tant qu'il paye ses impôts !

Un parlementaire gagne autour de 110.000 € brut par an.

- Comment t'a fait pour trouver tout ça, là ?
- J'ai payé 12 € à Cumuléo. Hier, nous en avons bien profité ! Vous le pouvez aussi. Mais lisons ici, sur le mur, l'article du Soir. Il se termine par une citation de Jean

Faniel (Docteur en sciences politiques) :

«C'est sans doute une spécificité belge. Une question de mentalité et d'éducation. Depuis tout petit, on nous apprend qu'on ne demande pas son âge à une dame ni son salaire à quelqu'un! Personne n'expose volontairement son salaire sur la place publique. Mais cette transparence pour les élus est pourtant nécessaire. Autant qu'il est nécessaire de comparer les revenus des élus avec ceux des chefs d'entreprise dans le privé. Si les revenus des fonctions politiques sont bien entendu nettement supérieurs au salaire minimum ou au revenu d'intégration, ils sont en revanche inférieurs à ceux des dirigeants des plus grandes entreprises belges, dont le revenu est en moyenne six fois supérieur à celui du Premier ministre».

- C'est bien ce que nous disions il y a quelque temps : Ils ont privatisé des entreprises qui appartenaient à l'État et maintenant, ils font un scandale parce que les dirigeants gagnent à peine comme dans le privé.
- C'est honteux des salaires pareils.
- Oui, mais c'est la réalité.
- S'ils payaient des impôts en fonction, ça irait !
- C'est vrai : l'important n'est-ce pas que chacun ait un revenu correct ? Si certains gagnent beaucoup et que, par l'impôt, ils contribuent beaucoup aux besoins de tous, c'est bon pour tout le monde.
- Personne n'aime payer des impôts. Les riches, plus ils sont gros, moins ils paient !
- Là, ce n'est pas juste. C'est là qu'il faut se battre.
- Parce que tu crois qu'on va gagner ?
- Quand on ne tente rien on n'a rien.
- C'est peut-être de la naïveté, mais je crois que si nous pensons tous, si nous disons tout haut notre pensée et bien nos désirs vont devenir des réalités, mais à condition d'y réfléchir tous, très nombreux et d'y penser tous, très fort.
- Amen !

Le 15, pendant une heure, nous avons discuté de la production du jeu en plusieurs exemplaires. Nous avons établi la liste des achats à effectuer, une partie sur internet et une partie à la papeterie. Nous avons calculer le prix de revient. Il faudra compter un peu plus de 30 euros par exemplaire.

Le 16, pendant 2 heures, nous avons discuté de l'écart entre ce que les migrants imaginaient trouver ici avant de quitter leur pays et la réalité de ce qu'ils trouvent une fois arrivés. Beaucoup idéalisaient l'Europe. Pour eux, c'était le havre des droits de l'homme, un lieu où tout allait bien, en bonne intelligence, sans complication. Ils pensaient qu'ici, il ne leur faudrait plus tourner en rond, se soumettre à des potentats, affronter la bêtise, le travail mal fait... Certains avaient rêvé de travailler, de gagner de l'argent pour offrir un meilleur avenir à leur famille. Avec leur savoir faire et le bon fonctionnement de l'Europe, ils avaient imaginé un avenir facile, parce qu'en Europe, pensaient-ils, c'est le bon sens et l'intelligence qui dirigent, pas la corruption, comme chez eux... Pour certains, l'essentiel, c'est d'avoir trouver ici la paix, la sécurité. Cependant, ils ne peuvent se réjouir, tant que leur famille vit sous la menace permanente ou dans la précarité d'un asile de fortune, juste à côté des zones dangereuses. Leur priorité est de rassembler le noyau familial dispersé par la guerre et le malheur. Ils ont dû payer très cher pour enregistrer les demandes de visas. Les mois passent. Les familles là-bas ne comprennent pas. Les épouses pensent que leurs maris arrivés en Europe les ont oubliées, ainsi que leurs enfants. Chez eux, ces chefs de famille avaient une position sociale respectable. Ici, ils ne se sentent pas

vraiment respectés. Ils ne sont plus rien. Chez eux, ils étaient qualifiés. Ils ont occupés des postes à responsabilité ou possédaient leur affaire. Ici, ils émargent au CPAS ou occupent des petits boulots. Par exemple, une biologiste diplômée d'une université de Moscou a fait des ménages pour élever sa fille. Après avoir suivi une formation, elle est devenue aide-soignante. Selon les critères, cette femme est le symbole d'une intégration réussie. ☺

Les migrants qui ont fui parce que la guerre a mis leur pays à feu et à sang, sont amères et déçus de ce qu'ils trouvent ici, surtout quand ils étaient bien chez eux, « avant ». Ils n'ont pas fait le deuil de ce qu'ils ont perdu là-bas et n'ont qu'un souhait : retrouver leur vie d'avant.

Par contre, ceux qui parmi nos participants ont à se plaindre de leur pays, ceux qui ont été mal traités par le système en place ont un regard moins sévère sur ce qu'ils découvrent ici.

Les Africains, y compris les Maghrébins, témoignent des préjugés qui règnent sur le continent : L'Europe y est perçue comme l'Eldorado, l'endroit où « le miel coule des arbres ». Trop de jeunes se noient à cause de ces chimères. Trop de famille se ruinent pour envoyer un des leurs grossir les rangs des sans papiers qui se retrouvent coincés ici, condamnés à survivre de boulots clandestins d'esclaves des temps modernes.

« Quand je retourne au pays, j'essaie de leur expliquer les réalités de la vie ici, mais personne ne me croit. Ils pensent que je dis ça pour ne pas leur faire de cadeaux, pour ne pas leur donner de l'argent. »...

Le 17, pendant 1 heure, nous avons palabré sur la santé mentale, sur l'importance de se faire aider par des professionnels, de ne pas essayer de s'en sortir seul. Une participante a expliqué comment et pourquoi elle a été renvoyée de l'hôpital psychiatrique. Elle reconnaît que quand elle « pète les plombs », elle n'est pas facile à gérer. Elle avoue qu'elle a fait rentrer de la « beuh » à l'hôpital. Heureusement, au bout de quelque mois de son errance où l'hôpital l'avait renvoyée, son médecin a réussi à la convaincre et à la faire hospitaliser ailleurs. Là non plus, elle n'est pas restée suffisamment longtemps... La tendance s'oriente vers moins d'hôpital et plus de soins ambulatoires. C'est bien pour ceux qui sont entourés, mais pour ceux qui ont tendance à l'errance jusqu'au sans-abrisme, un chemin n'est-il pas à faire avant de les renvoyer à leur vie ?

Le 18, pendant 1 heure, nous avons d'abord réfléchi à la signification du terme « provisoire » sur la carte d'identité d'un réfugié reconnu selon la convention de Genève. Cette mention sur sa carte d'identité pose problème, d'autant plus que la personne est handicapée et que pas mal de dossiers doivent être ouverts pour qu'elle puisse bénéficier des aides relatives à son état.

Se pourrait-il que ce soit parce que sa sonnette ne fonctionne pas ? Il nous faudra vérifier auprès du service communal. Trop tard pour cette semaine...

Ensuite, nous avons discuté des problématiques drogues, alcool : Comment se sortir d'une addiction ? D'abord, il faut le vouloir, mais surtout il faut pouvoir ! Ce n'est pas simple : Outre le sevrage physique, il y a un sevrage psychologique bien plus difficile.

- Je ne buvais plus depuis quatre jours, mais j'ai été mal reçu là-bas et avec le peu qu'il me restait, j'ai acheté de la bière.

- Tu as bu ?

- Ben oui. Et puis j'ai vu Jean-Pierre qui m'a payé un verre.

- Tu veux arrêter de boire ?

- Oui, je veux. J'ai déjà suivi plusieurs cures, mais à chaque fois, je recommence.

- Pourquoi que tu ne viens pas avec moi chez Destination ?

- Il a raison, il faut te faire aider.

- Mon père, ma mère, ils sont morts de l'alcool.

- Qu'est-ce qu'il te faudrait pour que tu puisses arrêter ?

- C'est quand je me sens mal, alors je bois.

- Je connais.
- Tu t'en es sorti, toi ?
- Oui et non. Disons que je consomme beaucoup moins. Quand il m'arrive une tuile, j'ai du mal à résister.
- Il y a aussi le besoin de se shooter.
- Les jours de paie ?
- C'est sûr ! D'abord, je paie mes dettes aux copains, puis pendant quelques jours, je ne sais plus où je suis. Et puis, voilà, je n'ai plus une tune...
- Moi non plus, je n'ai plus rien jusqu'à la fin du mois.
- Et ton loyer, tu l'as payé ?
- Oui, heureusement, car si je ne le paie pas une seule fois, je suis dehors. Le propriétaire a un papier du juge, car je lui dois de l'argent...

Le 22, pendant près de deux heures, nous avons discuté de l'organisation de l'aide alimentaire. Nous constatons que la distribution des surplus est aléatoire, ce qui est somme toute normal, puisque la quantité de marchandise dépend des invendus. Par contre Solidarité Dinantaise complète les colis sur ses fonds propres, ce qui permet aux bénéficiaires de recevoir de une aide régulière. Il y a toujours aussi l'alternative des conserves fournies par l'UE. Parfois, il faut s'en contenter. Le CPAS vient de reprendre la distribution de légumes. Ils sont en bon état et abondants, mais divers problèmes sont à relever : D'abord, il arrive que la distribution soit suspendue pendant plusieurs semaines d'affilée, comme ce fut le cas pendant les vacances d'été. Ensuite, la distribution n'est pas accessible à un grand nombre de personnes en difficulté qui n'ont pas fait des démarches au niveau du CPAS, car ce n'est pas facile ou dont la nature des difficultés n'est pas reconnue par le CPAS. Certains souhaitent pouvoir acheter à bas pris plus librement, plutôt que de recevoir gratuitement après une enquête qu'ils jugent trop invasive au niveau de leur vie privée. Beaucoup de nos participants n'apprécient pas de devoir justifier leurs dépenses, donner des preuves. « Ils vont rechercher, scruter tous les détails. C'est humiliant, d'autant plus qu'ils ne sont même pas des assistants sociaux. » Effectivement, ce sont des bénévoles, souvent des notables retraités auxquels le demandeur doit rendre des comptes pour recevoir l'élémentaire nourriture.

En quoi est-ce qu'une épicerie sociale améliorerait l'aide alimentaire ?

- Tout dépend de comment elle serait organisée.
- Moi, je l'imagine comme un magasin, une supérette, avec des produits encore bons et des petits prix affichés sur des produits que l'on pourrait choisir et puis on passerait à la caisse pour payer.
- On ne peut pas faire ça tant que le CPAS distribue gratuitement et que Solidarité donne un gros colis pour 1 euro. Qui viendrait acheter ?
- Une petite ville comme Dinant, il faudrait tout regrouper.
- Et qui dirigerait ? Parce que...
- Parce que ?
- Ben oui, une fois qu'on se fait virer, c'est fini, plus rien.
- L'idéal, ce serait que chaque organisation participe au projet en conservant son autonomie. Les AS du CPAS pourraient continuer à délivrer des bons comme maintenant et Solidarité Dinantaise pourrait délivrer des « chèques » donnant droit à un montant gratuit moyennant 1 euro, comme maintenant.
- Ça servirait à quoi ?
- À ouvrir l'accès à plus de monde.
- Moi, si c'est pour devoir faire un dossier et encore fournir plein de preuves, non, je n'y mets pas les pieds.
- Admettons qu'il faudrait juste prouver qu'on est BIM, par exemple, avec la carte de réduction de la SNCB ou une vignette mutuelle ?

- Oui, ça c'est bon.
- L'épicerie serait accessible aux personnes BIM qui payeraient le prix affiché. L'argent récolté permettrait de négocier des achats avec les commerçants qui vendraient à l'épicerie sociale des produits à petits prix avant qu'ils ne soient périmés. Tout le monde y gagnerait.
- Rêve toujours. À Dinant, ce ne sera jamais possible de mettre tout le monde d'accord.
- Chacun veut rester maître.
- Il va falloir que nous fassions la promotion du travail collectif... ☺

Le 23, pendant 2 heures, nous avons réalisé une approche collective de problèmes personnels.

- Une fois de plus, un citoyen a eu à subir du retard dans la délivrance de sa carte d'identité. Le locataire a vu sa première demande refusée pour cause d'absence de sonnette. Raison : Le propriétaire refuse d'en faire installer une, car, dit-il « ça coûte cher ». Que peut faire le locataire ? Le pauvre a dû payer une deuxième demande de domiciliation. Il a guetté la police et a pu ainsi ouvrir sa porte à l'agent de quartier et ainsi être domicilié à sa nouvelle adresse. Du fait de cette situation son dossier de reconnaissance de son handicap a pris du retard. D'après des dires de personnes bien placées, la rigueur de la commune vise à faire plier les marchands de sommeil. L'intention serait louable si l'action ne portait pas préjudice au locataire doublement victime (pas de jouissance d'une sonnette et documents en retard).

Que faire ? Le propriétaire contacté refuse d'entendre quoi que ce soit et la commune se glorifie de ses bonnes intentions. Si ça ne s'arrangeait pas ou en cas de radiation abusive, un recours peut être introduit auprès du ministre de l'Intérieur : <http://www.droitsquotidiens.be/fr/question/comment-contester-une-decision-de-la-commune-concernant-une-domiciliation-ou-une-radiation?o=3768>

- Un Sunnite irakien nous a avoué regretter Saddam Hussein. Interpellé à ce propos, il estima que les répressions violentes à l'encontre des Kurdes et des Chiites étaient justifiées par leur comportement anti irakien. Ce n'était pas possible d'avoir une discussion contradictoire avec lui, même en Arabe, tant il était convaincu du bien fondé de son avis. Craignant une confrontation avec les Kurdes qui allaient arriver, nous n'avons pas approfondi la rencontre. Par contre, sans partager la façon dont il justifie les répressions du Raïs, nous comprenons son amertume et le regret qu'il a du pays fort qui était le sien avant l'offensive américaine. Quand nous lui avons demandé ce qu'il pensait de l'invasion du Koweït, il semblait tout de même moins sûr de lui. C'est un Sunnite qui a perdu le pouvoir de sa tribu. Les siens sont maintenant aux abois, minoritaires dans un pays en proie aux tourments. Il lui faudra le temps du deuil et puis celui de la reconstruction.

- Un réfugié kurde qui ne parle ni arabe, ni presque pas le français s'est plaint de douleurs du côté où il a été opéré du rein. Amputé ou seulement opéré ? Après avoir pris rendez-vous pour lui chez un médecin, une équipe de choc a été constituée pour l'accompagner. Ils sont partis à 4 : le patient, un traducteur kurde-arabe, un traducteur arabe français et un jeune Syrien aveugle en recherche d'un médecin traitant et qui a besoin d'apprendre à se déplacer en ville. D'être ainsi encadré, le patient se sentait déjà mieux.

- Une nouvelle venue s'est intéressée à nos photos de Dinant. Une conversation générale s'est engagée sur la pratique de la photographie. Nous avons aussi parlé du projet vidéo « Ma culture, c'est quoi. » Il a fallu préciser un peu de linguistique. En anglais, une « caméra », c'est un appareil photo...

Le 24 : Pendant 3 heures, nous avons vérifié et discuté à propos des changements concernant les titres de séjour des réfugiés.

Nouvelles mesures en vigueur depuis peu concernant l'asile : Un réfugié reconnu reçoit maintenant une carte d'identité A avec la mention "séjour temporaire" inscrit dessus.

Alors que nous posions la question du bien fondé de cette mention sur la carte d'identité du réfugié que nous accompagnions, le fonctionnaire communal a répondu : "Oui, c'est comme ça maintenant. Avec tout ce qu'il se passe, vous ne trouvez pas ça normal ?" Il lui a été demandé de ne pas généraliser.

Ce n'est peut-être pas bien grave en soi, sauf quelques tracasseries lors de démarches... Sauf aussi pour la tranquillité d'esprit du réfugié qui en a bien besoin... Et sauf que ça ressemble à une pente dangereusement glissante vers un risque d'un nouveau Vel' d'Hiv. Il y a eu des listes de Juifs et maintenant, il y a des listes d'Imams... Où allons-nous ? Dans les années 30, non plus, ce n'était pas bien grave et puis, nous connaissons tous l'immonde atrocité qui a suivi.

Ce n'est peut-être pas bien grave, mais n'est-ce pas un peu comme pulvériser un insecticide puissant sur tout le verger pour seulement quelque vers dans une pomme ? N'est-ce pas là une forme de radicalisation, dangereuse, elle aussi ?

Bien sûr qu'il faut de la sécurité ! Mais n'est-ce pas mieux de guetter les vers et les éliminer de la pomme, sans empoisonner tout le verger ?



Source : <https://sif-gid.ibz.be/FR/belgique.aspx>

Nous avons envoyé des e-mails à des services juridiques d'associations spécialisées dans l'intégration des étrangers, une à Bruxelles, l'autre à Namur. Bruxelles (ADDE) a répondu en confirmant le résultat de nos recherches, mais de Namur (CAI), pas de réponse...

Le 25, un réfugié nous a expliqué les déboires de son frère qui souhaite se réfugier légalement en Belgique. C'est un Syrien. Il a introduit une demande de visa en bonne et due forme à l'ambassade belge de Beyrouth. Son dossier a été refusé, car la date de son mariage a été mal encodée à l'ordinateur de sa municipalité. Il doit rentrer chez lui en Syrie pour demander que le document litigieux soit corrigé. L'homme est avocat. Il comprend, mais chez lui la sécurité est incertaine. À partir de ce récit, **pendant deux heures**, nous avons discuté, d'abord de la transcription des noms propres et de leur évolution au fil du temps.

Et puis de la valeur du nom : des gens ont des noms flamands, mais ne parlent pas un mot de flamand. Par contre, des flamands ont des noms francophones... Comme quoi ! Savons-nous qui nous sommes ? Et puis, qu'est-ce qui fait ce que nous sommes ?

- Souvent les noms viennent de plus loin que le clivage Flamands-Wallons.

- Beaucoup de noms ont une origine celte ou germanique.
- D'autres sont plutôt franchement allemands ou espagnols.
- C'est que la Belgique a, de tous temps, été un carrefour !
- Au fil des occupations du pays, en fonction de l'origine des ancêtres, les noms ont évolués.
- Ils évoluent encore très rapidement maintenant du fait de l'immigration qui vient de plus loin...

Nous sommes ensuite revenus sur le sujet de la veille. C'est bien la loi fédérale qui est à l'origine de l'inscription « séjour temporaire » sur la carte des réfugiés pendant les 5 premières années.

- L'attitude du fonctionnaire n'est quand même pas correcte. Il n'a pas à dire « avec tout ce qui se passe ».
- Encore un collabo de la NVA !
- Tu y vas fort !
- Ce sont des propos d'extrême droite, ça, non ?
- Si ça continue, nous devons partir avec les réfugiés qu'on renverra chez eux, car ce ne sera plus vivable pour nous ici...

- Tout va mal. Nous devons attendre plus longtemps pour recevoir la pension et nous recevrons moins.
- Malgré tout ce que j'ai travaillé, je ne recevrai même pas le montant de la GRAPA.
- Les pensionnés vont recevoir moins que ceux qui sont au CPAS.
- Dans ces cas-là, la GRAPA interviendra.
- Oui, et puis, on dira encore qu'on est des assistés
- Qui « on » ?
- Les politiciens qui disent que les chômeurs sont des fainéants...
- Maggie De Block veut réduire le parc d'ambulances de 15 %.
- Nous, on est près de l'hôpital, ça va encore, mais en Ardenne, ils pourront crever.
- On recule sur tous les fronts.
- C'est bien de dire, c'est mieux de faire, mais quoi ?
- Il n'y a que les sous qui leur parlent. Il faut une grève générale de longue durée. Touchés aux sous, ils vont réagir.
- Ou alors, il faut que les électeurs se mettent tous à réfléchir et à les expulser du pouvoir.
- Ils sont tous pourris.
- Ça, c'est ce qu'on veut te faire croire. En mettant tous les politiciens dans le même sac, on se prive de faire la part de chacun...

Un nouveau témoignage est venu relancer la discussion **pendant une heure**. Il s'agit d'une personne qui, suite aux difficultés rencontrées pour changer d'adresse, a des problèmes avec ses allocations de chômage.

Nous avons décidé de rédiger un post à diffuser via Facebook :

Ça se passe régulièrement à Dinant:
 Pas de sonnette, pas de domiciliation.
 Pas de nom sur la boîte aux lettres, pas de domiciliation.

Pas de domiciliation, cela signifie à court terme la radiation de la carte d'identité, plus d'allocations (chômage, mutuelle, Vierge Poire, allocations familiales) ; plus de pension ! Et il faudra à nouveau payer pour une nouvelle demande de domiciliation (5 €, à Dinant) et 20,70 euros pour une nouvelle carte d'identité quand l'affaire sera résolue.

Dur, dur quand le propriétaire, par exemple, refuse d'installer une sonnette !

Dur, dur quand on a plus une tune et qu'on attend après l'alloc bloquée...

Dur, dur et pourtant, il existe une loi qui prévoit que quand le logement n'est pas aux normes, la commune doit inscrire la personne à titre provisoire à l'adresse où cette personne a de fait sa résidence principale :

https://www.belgium.be/.../demenagement/residence_principale

Avec un peu de bonne volonté, un rien d'humanité, un brin d'intelligence, il y a toujours moyen de faire au mieux dans l'intérêt de tous, sans écraser les plus petits.

Le 29, les discussions ont duré plus de deux heures. D'abord, une participante nous a raconté qu'on lui a volé sa carte de banque et qu'on a vidé son compte. Il ne restait que 80 euros, mais quand on a un petit revenu, c'est une grosse somme. D'emblée, elle soupçonne son neveu de seize ans. Il connaissait son code, mais d'autres personnes aussi le connaissaient. Nous lui avons expliqué qu'il ne faut jamais donner son code et qu'il ne faut pas accuser l'un plutôt que l'autre. Pour accuser, il faut des preuves. Dire « Il en est capable », ce n'est pas une preuve. Nous l'avons envoyée à la banque, faire stopper sa carte, avant que son allocation ne soient versée sur son compte, car le voleur pourrait alors encore se servir.

Ensuite, dans la foulée, nous avons parlé des cancanes qui transforment tout et font souvent du tord. Ce sont souvent des personnes tristes et désespérées qui se complaisent dans les ragots. Ce sont des gens qui s'ennuient, qui ont besoin de se valoriser.

Bien sûr que les rumeurs peuvent faire du tord. Bien sûr qu'il faut réagir. D'abord, si la personne source de la rumeur est connue, il faut lui parler, lui dire que l'on sait ce qu'elle a dit et qu'on n'apprécie pas son attitude. Il ne faut pas accepter de discuter avec elle. On lui dit qu'on est pas content et on la quitte, si possible sans se mettre en colère, c'est mieux ! ☺

Alors qu'une personne manifestement sous influence ait été invitée à sortir, une conversation sur la consommation importante de drogues et d'alcool dans le quartier a amené un réfugié à nous expliquer que dans le centre où il a vécu, le hachisch circulait en quantité. En tant que musulman, il est choqué d'un pareil trafic. Il nous a expliqué qu'il ne s'attendait de voir autant de drogués en Belgique. Une autre participante a expliqué qu'elle avait vu ça à Montréal, il y a 25 ans et qu'à l'époque, elle n'imaginait pas que ça arriverait ici à Dinant, à cette ampleur. Il y a toujours eu de la consommation de drogues, mais avant, c'était marginal.

Par contre, concernant les drogues douces, certains pensent qu'elles ne sont pas plus dangereuses que l'alcool et qu'une légalisation empêcherait que des produits frelatés, voire dangereux ne soient proposés aux consommateurs. Par contre, il faudrait que la vente soit encadrée et proscrite pour les mineurs, de manière à ce qu'il leur reste des interdits à braver sans qu'ils ne doivent aborder les drogues dures. Les musulmans pratiquants ne sont pas d'accord. Pour eux les drogues sont illicites. Nous leur avons expliqué que le fait que la consommation et un commerce encadré ne soit pas illégal, ne changerait rien au choix religieux de ne pas en consommer, de ne pas en produire, de ne pas en faire commerce. Or d'où viennent les drogues consommées ici ? En grand partie de pays musulmans...

Nous avons ensuite cherché des traductions arabe-français et français-arabe sur Google : protester, protestation, détestable... Un Syrien nous a expliqué que protester, lever le poing, ce n'est pas bon, car eux, en Syrie, ils ont protestés et cela a abouti à cette guerre atroce qui n'en finit pas. Tout en lui manifestant notre compréhension pour sa désapprobation, nous lui avons expliqué que nous ne pouvions pas la partager, car c'est par des protestations que notre pays est né et a grandi...

Le 30, pendant une heure, nous avons discuté de la consommation des surplus et préparé un autre post Face Book : « Par nécessité, les pauvres pratiquent le développement durable. Certains sont même des champions !

Chez les pauvres, "rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme" ou encore, "tout fait farine au bon moulin", mais là, attention : dioxine et fipronil ne sont pas du bon moulin !

Écolos, les pauvres ? Beaucoup vous diront que non, car une pratique par nécessité n'est pas un choix de vie, n'est pas une conviction, n'est pas une philosophie. C'est juste l'amertume d'un désir insatisfait, celui d'être comme tout le monde, comme ceux qui gaspillent la terre... Mais peut-on changer un rêve, une aspiration ? Si le rêve, c'était de devenir écoresponsable, si la simplicité volontaire était la norme, la pauvreté disparaîtrait-elle ? Certes non, mais la stigmatisation viserait ailleurs ! »

Nous sommes revenus sur l'accueil à l'hôtel de ville. Chacun a donné son avis. Le sentiment général est qu'il y a eu des périodes où on était reçu plus aimablement. Cependant, il faut reconnaître également que ce sont les fonctionnaires qui essuient le mécontentement de la population par rapport aux prix élevés qu'il faut payer pour le moindre document. Le bourgmestre a annoncé dans le [dernier bulletin communal](#) (page éditoriale) une diminution de ces prix, mais elle n'est toujours pas d'application. Les prix de la carte d'identité et des passeport correspondent aux prix de fabrication (plus élevé depuis qu'ils sont plus sécurisés) et d'une taxe communale variable d'une commune à l'autre. <https://www.matele.be/ou-la-carte-d-identite-est-elle-la-moins-cher>

Le 31, pendant une heure, nous avons discuté de notre post sur le développement durable, la démographie et la nécessité d'éradiquer le gaspillage, mais ça, ce n'est pas à nous qu'il faut l'enseigner !

Sur le plan de la démographie, tout le monde n'était pas du même avis. Les réfugiés venus depuis peu, sont partisans des familles nombreuses, alors que les autres pensent qu'il ne faut pas que la population mondiale continue d'augmenter. Les populations qui ont connu guerres et massacres, ainsi que les populations les plus pauvres, font beaucoup d'enfants, alors que celles qui connaissent le développement et le progrès en font moins. C'est humain : Pour vaincre la mort, il faut enfanter. Par contre, pour garantir l'instruction et le confort aux enfants, il ne faut pas qu'ils soient nombreux. Un autre point de vue est que l'augmentation démographique contribue à la croissance économique, mais jusqu'où la terre pourra-t-elle pourvoir aux besoins des hommes et à leurs aspirations culturelles ?

La discussion s'est achevée par une recherche internet :

<https://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/la-croissance-demographique-a-l-174804>

[Retour sur la page de Dominos LA FONTAINE asbl](#)